

## Les Épinettes et les Roses

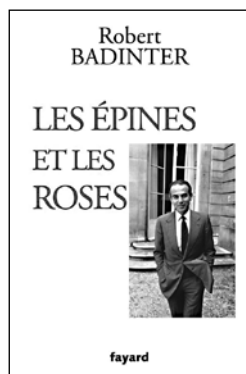
Robert Badinter

Fayard, mars 2011

396 pages, 22 €

C'était il y a trente ans. François Mitterrand venait d'être élu. Dans le gouvernement de transition de Pierre Mauroy, il nommait à la justice Maurice Faure, radical de gauche, parlementaire rassis et ancien ministre de la IV<sup>e</sup> République, surtout connu pour sa modération, et qui s'empressa de ne rien faire. Nous étions encore frémissants des combats acharnés, que nous venions de mener, contre l'infâme loi « Sécurité et Liberté ». Et nous disions vertement notre impatience et déjà notre mécontentement. Aussi quand, après les législatives, Robert Badinter, membre du Comité central de la Ligue des droits de l'Homme, compagnon de lutte contre l'émergence politique du sécuritarisme électoraliste de la droite et flamboyant combattant pour l'abolition de la peine de mort, fut nommé garde des Sceaux, ceux qui bataillaient depuis si longtemps pour une autre politique judiciaire se mirent à espérer. Et, chose étonnante pour ces rêveurs d'impossible, ils ne furent pas déçus, même s'il leur arriva de ronchonner.

Robert Badinter avait raconté, à la fin de son beau livre *L'Abolition*<sup>(1)</sup>, les moments bouleversants où, après deux siècles de débats passionnés, il fut mis fin à cette survivance de la barbarie qu'était la peine de mort. Il fit voter la loi, non seulement par la nouvelle majorité de l'Assemblée nationale mais par le Sénat. C'est la suite de ce moment lumineux qu'il nous livre ici, en racontant ce que fut son chemin pendant les presque cinq ans où il fut place Vendôme. Il est bon, particulièrement aujourd'hui, de découvrir pour les plus jeunes, et de se souvenir pour les plus anciens, de ce qui se passa alors, au moins pendant



les premières années. Cela secoue le cœur et revigore la volonté de continuer le combat: suppression de l'infâme juridiction d'exception qu'était la Cour de sûreté de l'Etat; disparition de la justice militaire, que nous réclamions depuis l'affaire Dreyfus; abrogation de l'injustifiable loi anticasseurs, sorte de vengeance juridique du mouvement de mai 68; levée des réserves invraisemblables de la France à la Convention européenne des droits de l'Homme, ouvrant enfin aux citoyens le recours devant la Cour européenne de Strasbourg; abandon du délit d'homosexualité; et, bien sûr, mais avec déjà des difficultés et du retard, abrogation de la loi « Sécurité et Liberté ».

### « Maître Badinter », ou l'honneur de la gauche

La gestion giscardienne de la crise de 1974 laissait une situation sociale explosive, surtout dans les banlieues. L'annonce récurrente d'une politique répressive n'avait évidemment eu aucune incidence sur la violence et l'insécurité urbaine, dont les causes avaient pourtant été analysées en 1978 par le Comité d'études sur la violence, qui n'avait servi à rien puisque cette insécurité était paradoxalement devenue un argument électoral s'appuyant sur la réponse démagogique et absurde qu'était la loi « Sécurité et Liberté ». La gauche arrivant au pouvoir était mise, là, au défi. Allait-elle pouvoir démontrer l'injustice des ricanements de la droite la taxant d'utopisme béat? Existait-il une réponse à la fois humaine et efficace? C'est sur le terrain de la prévention et autour du député-maire d'Epinay-sur-Seine, Gilbert Bonnemaison, que s'organise la riposte, avec la création des comités locaux de prévention de la délinquance, la mise en place des propositions d'un comité des maires, l'implication plus grande de l'Education surveillée, les peines de substitution telle le travail d'intérêt général, mais aussi, pour la première fois

dans l'histoire de la République, une véritable politique judiciaire en faveur des victimes, un essai d'amélioration de la condition pénitentiaire, avec l'objectif d'une préparation à la réinsertion et la fin de la médecine pénitentiaire, entièrement placée sous le contrôle du ministère de la Santé. La droite se déchaîna, monta en épingle des crimes atroces. Elle dénonça le « rousseauisme » du ministre de la Justice, qu'elle s'obstinait à appeler « maître Badinter ». Cette campagne de haine culmina avec une manifestation de policiers tendant le bras, vociférant des injures, avec Jean-Marie Le Pen sous les fenêtres de la chancellerie.

Ce n'est pas cela qui fit que les intentions ambitieuses du ministre restèrent trop souvent à l'état d'ébauche, mais les choix politiques qui furent faits par les trois gouvernements, et en particulier les choix budgétaires, désolants. Le rejet du projet de Tribunal de l'application des peines, la surpopulation persistante des prisons, aboutissant à des manifestations graves en 1985, la réforme de la procédure pénale, votée trop tardivement et qui ne fut pas même mise en œuvre, sa solitude dans sa volonté de convaincre l'opinion sécuritaire, attisée par la droite à des fins électorales. Malgré tout, c'est là que fut pendant cinq ans l'honneur de la gauche. Il faut lire, vite, le récit de cette expérience unique, racontée simplement et magnifiquement, avec parfois une distance amusée, par celui qui dit joliment n'avoir été qu'« un visiteur de passage au pays du pouvoir ».

**Henri Leclerc,**  
président d'honneur de la LDH

(1) *L'Abolition*, Fayard poche, 2000, 326 p.